Image not found or type unknown

poteau electrique dans ma parcelle

Par **DALICHAMPT**, le **17/11/2022** à **17:08**

Bonjour, j'ai acheté un petit bois dans lequel traverse une ligne electrique. Enedis coupe régulièrement tous les végétaux sous la ligne. Il n'y avait pas d'arbres au moment de l'acquisition et il n'y en aura jamais. Ai-je droit à une indemnité ?

Par **youris**, le **17/11/2022** à **17:18**

bonjour,

le concessionnaire du réseau de distribution d'éléctricité a du négocier l'implantation du réseau électrique et du poteau avec le propriétaire de l'époque qui a du être indemnisé une fois pour toutes.

je ne vois pas à quel titre, vous pourriez être indemnisé.

le prix que vous avez acheté ce petit bois doit prendre en compte la présence de ce réseau électrique sur votre parcelle.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés